

Retrait de Madagascar de la SADC : l'analyse d'un technicien

TopMada du 06/04/09



D'après la déclaration d'intention du haut responsable à Madagascar de se retirer de la SADC, il est de mon devoir en tant que technicien de donner des remarques pour éclaircir la position que Madagascar devrait prendre, se retirer ou continuer d'y adhérer.

Madagascar a été définitivement admis à la SADC lors du sommet tenu à Gaborone en août 2005. Nous avons signé plusieurs protocoles sur les 22 protocoles de la SADC ; à savoir, immunité et privilège, commerce, tribunal, finances et investissement, tourisme, forestier, faunes et flores, transport, communication, météorologie, culture, information et sport, corruption, pêche, énergie, mines, éducation, santé, drogue, coopération dans les domaines de la politique, de la défense et de la sécurité, assistance mutuelle dans les domaines criminelles, armes à feu, extradition, affaires légales.

Propos insensé de la part d'un dirigeant

Il est à rappeler que Madagascar a été motivé par l'adhésion à ce traité dû aux avantages qu'elle pourrait lui apporter : marché potentiel, flux d'investissement, partage d'expérience, rencontre et échanges entre les secteurs privés et transfert de technologie.

La SADC nous offre un plan stratégique indicatif de développement régional de qualité avec une orientation claire. En adhérant dans le groupe SADC, Madagascar peut profiter de la présence d'une économie solide comme le cas de l'Afrique du Sud, le Botswana, ...

Dire que Madagascar n'a rien bénéficié de la SADC est un propos insensé de la part d'un dirigeant, vu que Madagascar n'a fait son entrée à la SADC qu'en août 2005, n'a signé le protocole du commerce qu'en 2006 et n'a validé son entrée de la Zone de Libre Echange qu'en 2008. En effet, les résultats dans le cadre d'une intégration régionale sont toujours à moyen et long terme mais non pas à court terme.

Potentialité énorme

En outre, compte tenu de la position géographique de Madagascar vis-à-vis des pays membres de la SADC, il est judicieux qu'il soit intégré dans la SADC que dans d'autres communautés économiques régionales. Cette proximité favorise notre intégration dans la région. Les coûts de transport en seront réduits.

En termes de marché, la SADC représente de 230 millions d'habitants¹ soit 230 millions de consommateurs. Un marché unique évalué à 360 milliards de dollars et 431 milliards avec l'entrée de l'Angola et du Congo. 15 pays font partis du bloc de la SADC dont Maurice, les Seychelles, l'Afrique du Sud et le Mozambique. Avec cette potentialité énorme du marché dans cette région, Madagascar pourrait attirer des investisseurs directs étrangers (IDE), qui favoriseront les emplois. Les industries de Madagascar trouvent du terrain efficace d'entraînement avant d'affronter le marché international qui a des accès de plus en plus difficile à cause de la crise financière mondiale. A fortiori, les normes au niveau régional comme le cas de la SADC est moins rigide que les normes techniques exigées par d'autres Communautés Economiques Régionales (CER).

Mais, il ne faut pas se faire des illusions. Le fait d'être membre d'une quelconque CER ne suffit pas. Pour être gagnant il faut être proactif sur tous les plans.

Intégration progressive à l'économie mondiale

Affirmer que l'adhésion à la SADC est simplement au profit de quelques Sociétés est un propos qui manque de discernement parce qu'en fait, elle nous permet de travailler en profondeur sur la politique macroéconomique au niveau des critères de convergence macroéconomique de la région ; à savoir, l'inflation, le déficit budgétaire, la dette publique, le compte courant de la balance des paiements, etc.

Les travaux les plus importants en ce sens sont l'efficacité budgétaire (dépenses publiques) que les dirigeants actuels avaient promis de réaliser.

Enfin, le monde actuel est caractérisé par la mondialisation de l'économie. Même les Etats les plus nantis ne peuvent plus faire face individuellement au marché international. Seuls les « grands ensembles économiques solides », constitués par des groupes d'Etats peuvent s'exprimer. Et, la SADC en constitue un. De ce fait, Madagascar renforce son intégration progressive à l'économie mondiale par le biais de son intégration régionale à la SADC.

Donc, toute idée de retrait à la SADC sera une erreur pour le pays.

Arison A.